

Chanoine Honoraire de Montréal, célèbre la Messe pour ce diocèse, pendant qu'un des Chancines de St. Jacques, qui a l'honneur d'être Chanoine de cette célèbre Eglise, la dit dans Notre Cathédrale pour le diocèse de Chartres.

Nous marcherons sur les traces de Chartres, N. T. C. F., et nous participerons à ses privilèges par le moyen de la pieuse Confrérie de *Notre-Dame Auxiliatrice*. Car chaque association paroissiale sera comme une église vivante, et relèvera de l'église-mère, *Notre-Dame de Bon-Secours*, qui bientôt dilatera son sein, en voyant se multiplier ses enfans. Oh! croyez-le, N. T. C. F., il n'y a jamais trop de sanctuaires pour la prière et pour l'expiation, ni trop d'abris pour la vertu et le repentir. Ah! tâchons par cette noble association, de conserver à cette ville et à ce diocèse la précieuse empreinte religieuse, que deux siècles de foi et de piété lui ont donnés. Puisse cette Confrérie de *Notre-Dame Auxiliatrice* protéger toutes les louables associations formées pour le bonheur et la prospérité des heureux habitans de ce pays!

Afin de conserver tous les précieux souvenirs qui doivent, N. T. C. F., vous attacher à *Notre-Dame de Bon-Secours*, Nous nous proposons d'y transporter, le vingt-un de ce mois, une statue qui remplacera celle qu'une main sacrilège déroba à votre piété, en 1831. Puisse cette nouvelle image devenir, comme l'ancienne, l'instrument des miséricordes de Marie! Ce qui pourra vous la rendre vénérable, c'est qu'elle a reçu une bénédiction solennelle à Notre-Dame des Victoires à Paris, ce sanctuaire sacré vers lequel se portent aujourd'hui les regards de l'univers entier, à cause des fleuves de grâces qui en découlent et arrosent toute la terre. Elle est donc, il faut